



Politique Sociale & Droits de l'Homme

Sincère dans sa démarche RSE et en tant que signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, **Polydesign Systems** est engagée à respecter et à promouvoir les droits de l'Homme, en interne et dans ses relations avec ses parties prenantes externes. Au-delà de la simple application de la législation nationale, Polydesign Systems veille à ce que toutes ses pratiques commerciales respectent les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, tels que l'égalité, la non-discrimination, la liberté d'expression et le droit à un travail décent.

Périmètre

- ❖ Notre politique concerne l'ensemble des employés, des dirigeants, des sous-traitants et des partenaires commerciaux.

Conditions de travail

- ❖ Nous nous engageons à garantir des conditions de travail sûres et respectueuses des droits de l'Homme pour tous nos collaborateurs, tout en veillant au respect des normes internationales du travail dans notre chaîne d'approvisionnement et en favorisant le dialogue avec nos parties prenantes pour promouvoir un monde du travail équitable.

Santé et sécurité des employés

- ❖ Nous nous engageons à apporter à chacun l'environnement propice à sa santé, sa sécurité, et son bien-être. Notre première préoccupation est de prévenir les risques d'accident ou de maladie en lien avec le travail pour chaque collaborateur de Polydesign, nos prestataires de service et les sociétés externes travaillant sur notre site.

Gestion de carrières et formations

- ❖ Nous nous engageons à soutenir le développement professionnel de nos collaborateurs, en déployant, d'une part, notre démarche GPEC à travers un système d'appréciation annuel et un dialogue ouvert recensant les aspirations professionnelles des collaborateurs et, d'autre part, la mise en œuvre d'un plan de formation annuel, pluridisciplinaire, structuré et alignant les aspirations aux besoins en compétence de l'entreprise.

Diversité, égalité et inclusion

- ❖ Nous nous engageons à créer et à maintenir un environnement de travail libre de toute forme de discrimination ou de harcèlement basés sur la race, le genre, la couleur, l'origine sociale ou nationale, l'appartenance à une ethnie, la religion, l'âge, le handicap, les opinions politiques ou tout autre aspect protégé par la loi en vigueur.
- ❖ Nous assurons l'égalité des chances en matière d'emploi en fonction du mérite et conformément aux lois en vigueur.
- ❖ Nous nous engageons activement à améliorer l'équilibre entre les sexes et à donner aux femmes l'accès à plus d'opportunités, tout en promouvant la diversité, l'égalité et l'inclusion.



Dialogue social

- ❖ Nous nous engageons à respecter la liberté d'association et le droit à la négociation collective de nos collaborateurs, en favorisant un dialogue social constructif avec les représentants des salariés.

Travail des enfants, travail forcé & trafic d'êtres humains

- ❖ Nous interdisons toute forme de travail forcé, obligatoire ou d'exploitation des enfants, et nous attendons de nos parties prenantes qu'elles s'engagent à adopter des politiques contre ces pratiques, y compris l'esclavage moderne et le trafic d'êtres humains.

Temps de travail et rémunération

- ❖ Nous nous engageons à respecter toutes les lois applicables en matière d'emploi, de salaire et de temps de travail, et à offrir une rémunération et des avantages à tous les membres de notre personnel d'une manière juste, décente, objective et équitable dans le plein respect de la législation locale. Nous nous assurons de la disponibilité de la formation et du développement des compétences des collaborateurs pendant leur temps de présence dans l'entreprise.

Signalement de violations potentielle

- ❖ Polydesign adopte une approche de tolérance zéro envers les violations des droits de l'homme, s'engageant à enquêter et à remédier aux incidents signalés, tout en appliquant des mesures disciplinaires internes proportionnelles à la gravité des violations.
- ❖ Le Code d'Éthique de Polydesign rappelle aux employés leur obligation de signaler toute infraction dont ils ont connaissance, y compris celles relatives aux droits de l'homme. Les employés ont la possibilité d'exprimer leurs préoccupations à leur supérieur hiérarchique, aux représentants des ressources humaines, ou par le biais d'une adresse email dédiée. Il est également possible de faire un signalement de manière anonyme. En cas de constatation d'une atteinte à la diversité, de discrimination ou de harcèlement, il est impératif d'en informer le comité d'Alerte en envoyant un email à l'adresse suivante : alerte@polydesignsystems.com.

Cette politique est revue tous les deux ans au minimum et peut être révisée en cas de besoin.


Julianne M. Furman
Directeur Général